



Lettre de consultation

Paris, le 18 mars 2011

École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette
144 av de Flandre
75019 Paris

Référence du dossier : MAPA Impression Perspectives 2010 et Latitudes 2010

Personne en charge du dossier : Esther Gautier

Nom : Esther Gautier

Service : Pédagogie - Publications

Téléphone : 01 44 65 23 02

Télécopie : 01 44 65 23 201

Adresse Internet : esther.gautier@paris-lavillette.archi.fr

Madame, Monsieur

Le présent marché a pour objet le choix d'une entreprise pour l'impression de deux publications pédagogiques regroupant les travaux d'étudiants en architecture, Perspectives 2010 (carnet de voyages d'études) et Latitudes 2010 (ateliers internationaux).

Vous trouverez ci-joint :

Les conditions particulières et générales du marché

Si votre société est intéressée pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

Les conditions particulières complétées en les zones grisées, datée et signées par une personne dûment habilitée, en 2 exemplaires.

Des références de prestations analogues et tous documents répondant aux critères de sélections énoncés ci-dessous.

Votre réponse devra être parvenue à l'adresse suivante :

ENSA Paris la Villette
Service de la pédagogie - Publications
MAPA – impression de publications pédagogiques regroupant les travaux d'étudiants en
architecture
144 av de Flandre
75019 Paris

avant le 31 mars 2011 (12 heures)

Tampon « arrivé courrier » à l'école faisant foi

Le choix du titulaire de marché sera effectué en fonction des critères suivants :

Critère 1 : capacité en matière de conseils et d'assistance au regard des références fournies

par le candidat pondération : 25%

Critère 2 : expérience et connaissance en matière d'impression de photographies et croquis

d'architecture pondération : 25%

Critère 3 : tarifs pondération : 50%

Vous pouvez vous présenter seul ou en présentant un sous-traitant. L'ENS d'Architecture de Paris la Villette souhaite que la forme du groupement pour l'exécution du marché soit

- Un groupement conjoint
- Un groupement conjoint avec un mandataire solidaire
- Un groupement solidaire

Les candidats qui se présentent dans le cadre d'un groupement ne sont pas autorisés à se présenter dans un autre groupement ni à titre individuel.

(cocher les cases correspondantes)

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants

La nature de la prestation sous-traitée

Le montant de la prestation sous-traitée

Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si votre société remet une offre, le délai de validité de votre offre sera de 60 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et votre société sera tenue d'assurer sa prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous sera demandé, si votre société est retenue suite à cette mise en concurrence de produire dans un délai de 30 jours après réception de la décision par L'ENS d'Architecture de Paris la Villette :

une copie des certificats justifiant qu'il est à jour de ses cotisations fiscales et sociales ou une copie de l'imprimé DC7 (état annuel des certificats reçus). Ce document est téléchargeable sur le site du MINEGI : www.minefi.gouv.fr, rubrique « marchés publics »

une déclaration sur l'honneur établie à partir du modèle joint (attestation R 324-4 du code du travail)

si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet .

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Pour tout renseignement technique, veuillez contacter :
Esther Gautier par mail : esther.gautier@paris-lavillette.archi.fr

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.